Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq juillet, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 29 juin 2021.

PRESENTS:

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

ABSENTS:

- BREXEL Pierrick donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- BURLOT David donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAULT David,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry,

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline FORTIN

Délibération n°2021-072

Membres en exercice: 35 - Présents: 22 - Absents: 13 - Pouvoirs: 10

RESSOURCES HUMAINES

CHARGÉ DE MISSION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ SOUS STATUT CONTRAT DE PROJET

Le projet municipal 2020-2026 de Lamballe-Armor s'inscrit dans la proximité avec les habitants. L'un des axes politiques du mandat est d'encourager la démocratie locale et de développer la citoyenneté. La création récente des commissions consultatives citoyennes dans chaque commune déléguée est une illustration concrète associant pleinement les habitants à la vie de la cité. D'autres projets municipaux en cours ou à venir sont concernés par cette volonté d'une démocratie participative et permanente : le réaménagement du centre-ville avec Lamballe 2025, le plan vélo reliant chacun des bourgs, le plan local d'urbanisme dans sa phase d'élaboration...

Pour coordonner, mettre en œuvre et faire vivre la participation citoyenne au sens large, il est proposé de recruter un chargé de mission démocratie participative et développement de la citoyenneté, sous contrat de projet, de niveau catégorie A, pour une durée de trois ans.

Sous la responsabilité du directeur de la communication et en lien étroit avec les élus et l'ensemble des services municipaux, l'agent aura pour objectif de proposer et de mettre en œuvre des actions, outils, méthodes et processus permettant de rendre la vie démocratique encore plus participative et collaborative. Il devra doter les services municipaux d'une capacité méthodologique pour relever, dans leur propre champ d'action, les enjeux de la participation citoyenne. La démarche intègre une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ses missions seront:

- D'organiser et faire vivre les instances de participation citoyenne existantes, en proposer des évolutions et de nouvelles formes de concertation (exemple : le conseil municipal des jeunes) ;
- D'assurer une fonction d'ingénierie interne, auprès des services municipaux : accompagner l'acculturation des services aux démarches de consultation citoyenne, ainsi que les volontaires à la compréhension du fonctionnement du service public ;
- De développer et valoriser l'engagement citoyen : contribuer aux futures assises de la vie associative ; coordonner les journées citoyennes autour du développement durable, de l'égalité des droits, femmes-hommes... ; travailler sur le devoir de mémoire, en lien avec les plus jeunes et les associations concernées

Après en avoir délibéré:

Le Conseil municipal:

- APPROUVE la création d'un poste de chargé.e de mission démocratie participative et développement de la citoyenneté, sous statut contrat de projet, de niveau catégorie A, à temps complet, pour une durée de 3 ans,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE: Adopté à la majorité

Contre: 3 – Mme LE BOUCHER (+ pouvoir de M. M'BAREK). M BERNU.

Abstention: 5 - Mme MERIAN. MM de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de Mme GOASTER). GUYMARD. MEGRET.

Certifié envoyé à la Préfecture le

15 JUIL. 2021

Affiché le

15 JUIL. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN. (suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

15 NML, 2021

Philippe HERCOUET Maire de Lamballe-Armor

